AAHA = Amicale Alexandrie Hier et Aujourd'hui

Attila JAKAB

Les Juifs d'Alexandrie

Depuis la fondation de la ville jusqu'à la révolte sous Trajan

(Exposé fait à Lausanne le 14 juin 1996)

Cahier no. 3

Sandro Manzoni, chemin de Planta 31, 1223 Cologny, Suisse © +4122-736 63 87

Les Juifs d'Alexandrie

La présence des Juifs à Alexandrie dès l'époque des premiers Ptolémées est attestée par des inscriptions. Ils étaient sans doute nombreux à s'engager soit dans l'armée, soit dans l'administration. Occupant essentiellement deux quartiers sur cinq dans la ville, ils représentaient 30 à 36 % de la population. Constituant une communauté hellénisée, prospère et épanouie - qui traduit les Ecritures même en grec - les Juifs sont présents dans toutes les couches de la société citadine. C'est la famille du philosophe Philon, figure emblématique du judaïsme alexandrin, qui exprime le mieux cette réussite sociale.

Mais avec l'instauration de la domination romaine, la situation des Juifs en général ne cessera de se dégrader. Exclus du corps des citoyens, ils seront la cible de l'expression de l'hostilité des Grecs à l'encontre de l'Empire. L'animosité des Alexandrins s'exprimera une première fois vers 38 ap. J.-C. La conséquence de ces incidents sera le regroupement des Juifs dans le seul quartier "Delta". Par la suite, il y aura continuellement des heurts qui favoriseront le repli sur soi de la communauté juive. Soumise à une imposition particulière - après la destruction du Temple de Jérusalem (70. ap. J.-C.) - elle laissera libre court à son exaspération par la révolte à caractère messianique sous Trajan (115-117). De celle-ci résultera la disparition des Juifs d'Alexandrie.

1bis, Quai St. Thomas 67081 - Strasbourg Attila JAKAB

Les Juifs d'Alexandrie

Depuis la fondation de la ville jusqu'à la révolte sous Trajan

L'Egypte, symbole de la souffrance et de l'esclavage par excellence dans la mémoire du peuple juif, a toujours exercé une forte attirance et cela malgré les mises en garde incessantes des prophètes. Le pays, véritable don du Nil, a ainsi pu voir la naissance et le développement, dès le VI^e siècle av. J.-C., de colonies juives, dont la plus célèbre est celle d'Éléphantine - située sur une île dans la Haute-Egypte et pourvue d'un temple de «Yaho» - qui semble avoir disparu vers 400 avant notre ère. Mais "l'âge d'or" de la présence juive au pays du Nil est, en réalité, l'époque des rois Ptolémées et son épanouissement se situe essentiellement à Alexandrie.

Toutefois, "la littérature judéo-alexandrine [dont le point culminant est l'oeuvre de Philon], si féconde en oeuvres d'intérêt philosophique, moral ou religieux, ne nous offre [malheureusement] que peu de travaux historiques aptes à nous faire connaître les conditions de vie de la communauté" juive de la métropole méditerranéenne. Si cette affirmation d'Esther Starobinski-Safran se réfère avant tout à l'époque de Philon (v. 20 av J.-C. - v. 45. ap. J.-C.) - c'est-à-dire aux "décennies qui ont précédé et celles qui ont suivi le commencement de l'ère actuelle" -, elle est également vraie pour la période antérieure, en l'occurence celle ptolémaïque.²

A vrai dire, la date exacte même de l'arrivée des Juifs à Alexandrie crée des difficultés. D'après le témoignage de l'historien Flavius Josèphe (37 - v. 100 ap. J.-C.) c'est Alexandre le Grand lui-même qui leur aurait permis de s'y établir et d'être, en plus, sur un pied d'égalité avec les Grecs; faveur qu'ils auraient méritée à cause de leur loyauté envers le conquérant.

Pour expliquer l'animosité des Egyptiens à l'égard de la population juive, Flavius Josèphe affirme, en effet, que cette attitude remonte à l'époque où Alexandre,

¹Gilles DORIVAL: "Aperçu sur les Juifs en Égypte sous les Ptolémées" dans *La Bible grecque des Septante*, Paris, 1988, p. 32.

²Cf. E. STAROBINSKI-SAFRAN: "La communauté juive d'Alexandrie à l'époque de Philon" dans Alexandrina. Hellénisme, judaïsme et christianisme à Alexandrie. Mélanges offerts au P. Claude Mondésert, Paris, 1987, p. 45; pour un aperçu des principales sources voir p. 45-46.

"qui avait disposé du concours très empressé des Juifs contre les Egyptiens, leur avait octroyé, en récompense de leur aide militaire, la faculté de résider dans la cité avec les mêmes droits que les Grecs. Cette prérogative leur fut maintenue par ses successeurs, qui leur attribuèrent en outre un quartier particulier pour qu'ils conservent plus purement leur mode de vie, puisque les étrangers se mêleraient moins à eux, et ils les autorisèrent à prendre le titre de Macédoniens. Quand les Romains eurent pris possession de l'Egypte, ni le premier César ni aucun de ceux qui vinrent après lui ne permit qu'on amoindrît les prérogatives dont jouissaient les Juifs depuis Alexandre."

Mais les deux sources principales de l'histoire hellénistique - Aristée et Hécatée - n'ayant pas corroboré cette information, V. Tcherikover (érudit d'origine polonaise) a mis en doute l'affirmation de Josèphe et l'a reléguée dans l'ordre de l'apologétique.⁴ Selon lui, il s'agissait simplement de "donner ainsi la preuve de l'ancienneté - donc du bien-fondé - des droits juifs à Alexandrie".⁵ Toutefois, dès l'époque des premiers Ptolémées, la présence des Juifs dans la cité est une certitude. Elle est confirmée par les inscriptions grecques et araméennes de la nécropole d'El-Ibrahimiyeh, à proximité de la ville. La possession de la Palestine par les Lagides, pendant près d'un siècle (de 301 à 198 av. J.-C.), devait aussi favoriser leur établissement en Egypte et à Alexandrie.⁶ Toujours est-il qu'ils étaient nombreux à s'engager comme soldats dans l'armée ptolémaïque. Ceci étant, nous avons le droit de supposer qu'une partie des Juifs habitant le quartier "Delta" de la cité aurait pu être des militaires.⁷

Ce quartier leur était-il réservé dès le départ? Difficile de répondre. Sous les Romains, en tout cas, il sera le quartier juif par excellence. Portant le nom

³Flavius Josèphe: Guerre des Juifs II, 487-488. Texte établi et traduit par André Pelletier, Paris, 1980, p. 91. Voir aussi Idem.: Contre Apion II, 36 (Paris, 1972).

⁴Cf. V. TCHERIKOVER: Hellenistic civilization and the Jews, Philadelphia, 1961, p. 272 et 320-325. Voir aussi E. M. SMALLWOOD: The Jews under Roman Rule from Pompey to Diocletian, Leiden, 1976, p. 224-235.

⁵Cf. STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., 47.

⁶Cf. ibid, p. 47; A. BERNAND: Alexandrie la Grande, Paris, 1966, p. 243.

⁷Flavius Josèphe parle, effectivement, des Juifs appelés "Macédoniens". Cf. *Guerre des Juifs* II, 488 et *Contre Apion* II, 36. Ils paraissent avoir fait partie de la garnison "macédonienne" d'Alexandrie.

de la quatrième lettre de l'alphabet grec, il se situait au nord-est de la ville, près des palais et à une certaine distance du port.8

Quel était le rythme de leur immigration? Nous ne possédons aucune information à ce sujet. Mais, au temps de Ptolémée II Philadelphe (285-246 av. J.-C.) les Juifs semblent être déjà suffisamment nombreux "en Egypte (et à Alexandrie⁹) pour susciter, par leur présence, la première manifestation de l'antijudaïsme «littéraire»". Il s'agit de l'*Histoire d'Egypte* de Manéthon, un prêtre égyptien qui publia son ouvrage en grec.¹⁰ Il est aussi indéniable qu'à la fin de la période hellénistique, la population juive de la cité était considérable. Philon affirme même qu'elle occupait essentiellement deux quartiers sur cinq. En plus, les Juifs habitaient également les autres endroits de la ville.¹¹

Pour ce qui est de la situation générale des Juifs en Egypte et notamment à Alexandrie sous les souverains Lagides, nous pouvons affirmer qu'elle est paisible et florissante, 12 malgré les inévitables frottements et les attaques de quelques écrivains. Certains Juifs exercent même de l'influence à la Cour 13 qui ne tarde pas à provoquer la jalousie des Grecs et la haine des Egyptiens. Mais ce qui témoigne le mieux de leur condition peu commune est un fait culturel sans égal: la traduction en grec, à Alexandrie, de la Bible juive, appelée par la suite la Septante. 14

⁸Birger A. PEARSON, d'après le papyrus *BGU* 1151, propose plutôt la partie nord-ouest de la ville pour y situer le quartier «delta». Cf. "Earliest Christianity in Egypt" dans *The Roots of Egyptian Christianity*, Philadelphia, 1986, p. 146-147.

⁹H. I. BELL: Jews and Christians in Egypt, London, 1924, p. 10.

¹⁰Cf. STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 48. Pour l'antijudaïsme alexandrin voir aussi BERNAND, op. cit., p. 244-245; H. I. BELL: "Anti-Semitism in Alexandria" dans *The Journal of Roman Studies* 31, 1941, p. 1-18. Sur les sentiments antijudaïques dans les milieux de prêtres égyptiens voir J. YOYOTTE: "L'Egypte ancienne et les origines de l'antijudaïsme" dans *Revue de l'Histoire des Religions* 163, 1963, p. 133-143.

¹¹Cf. Philon: In Flaccum, 55 (Paris, 1967); Legatio ad Caium, 134 (Paris, 1972).

¹²Pour les Juifs d'Alexandrie sous les Ptolémées voir Charles Ariel ALBERRO: *The Alexandrian Jews during the Ptolemaic period*, (Diss.) Michigan State University, 1976; Claire PREAUX: "Les étrangers à l'époque hellénistique" dans *L'étranger*. T. I., Bruxelles, 1958, p. 158-175.

¹³Cf. BERNAND, op. cit., p. 245-256; STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 48-49.

¹⁴Voir P. LAMARCHE: "La Septante" dans Le monde grec ancien et la Bible (sous la dir. de C. Mondésert), Paris, 1984, p. 22-24; STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 57, n. 54; G. DORIVAL - M. HARL - O. MUNNICH: La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien. (Initiations au christianisme ancien) Éditions du Cerf / Éditions du C.N.R.S., Paris, 1988.

Une fois traduite en grec, la *Thora* devient une "loi civique" (νομος πολιτικος) pour les Juifs dans le cadre du système judiciaire, dont l'Egypte est dotée, vers 275-270 av. J.-C. par Ptolémée II Philadelphe. ¹⁵ Cet événement rendit désormais possible la rencontre de la foi juive avec la culture grecque, dont le christianisme tirera tous les bénéfices. Du même coup le grec remplace, peu à peu, l'hébreu non seulement dans la vie de tous les jours, mais aussi dans les synagogues, dans les inscriptions et même dans l'utilisation de noms propres. La diaspora alexandrine sera désormais une communauté hellénisée.

Sous l'Empire, après trois siècles d'épanouissement, les Juifs se montrent favorables aux Romains - les nouveaux maîtres du pays - au détriment de la dynastie régnante des Ptolémées. "Leur attitude vis-à-vis de Rome, dont la politique conquérante est odieuse aux Egyptiens et surtout aux Grecs d'Alexandrie, attachés au prestige de leur cité et jaloux de son éclat, contribuera à développer les sentiments antijuifs [déjà présents dans les esprits] et à provoquer des manifestations violentes durant la période romaine." D'autant plus que les Grecs d'Alexandrie supportent mal la dégradation du statut de leur ville royale. Ils seront donc hostiles à l'Empire et aux Empereurs et à ceux qu'ils considèrent comme leurs protégés: les Juifs.

Malgré le maintien de certains privilèges, dont celui de vivre selon les lois ancestrales, avec l'arrivée du pouvoir romain, la population juive est confrontée à un important changement de son statut juridique qui la place dorénavant dans la catégorie la plus défavorisée, c'est-à-dire celle des "Egyptiens". Le changement est durement ressenti par les Juifs, davantage par ceux de la chôra¹⁷. D'autant plus qu'il s'accompagne, dans l'immédiat, d'une dégradation sociale certaine. Réduite à la condition des laographoumenoi, c'est-à-dire à celle de ceux qui payent l'impôt personnel à taux plein (de même que les paysans égyptiens), la population juive est de plus en plus isolée. Son rôle dans le secteur militaire et civil se restreint considérablement. Par conséquent, s'assimiler à la civilisation hellénistique ambiante restera pour de nombreux Juifs aisés et cultivés d'Alexandrie un simple

¹⁵Cf. J. MELEZE-MODRZEJEWSKI: "Splendeurs grecques et misères romaines: les Juifs d'Egypte dans l'Antiquité" dans *Histoire des Juifs du Nil*, Paris, 1990, p. 24.

¹⁶STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 49.

¹⁷Sous les Lagides, l'Egypte (la vallée du Nil), surtout pour les grecs, c'est *la chôra*. Elle est "le terroir rural où l'on pénètre en quittant la polis par excellence, Alexandrie", dont elle doit assurer la prospérité. Mais la distinction reste également valable à l'époque romaine. Cf. Claude ORRIEUX: Les papyrus de Zenon. L'horizon d'un grec en Egypte au III^e siècle avant J.-C., Paris, 1983, p. 22.

désir jamais réalisé. De surcroît, l'arrivée des Romains signifie également le début du déclin du judaïsme en Egypte et à Alexandrie.

1. Statut social et juridique

L'époque romaine dans le pays du Nil est aussi celle de la mise en valeur de la citoyenneté alexandrine. Sous les Ptolémées, il n'y avait pas de statut juridique unifié pour la population. Les divers groupes ethniques étaient soumis à la propre juridiction des souverains. Dans ces conditions, la communauté juive d'Alexandrie¹⁸ gardait une certaine autonomie dans bien des domaines - lois, coutumes, organisation, fonctionnement, problèmes religieux et sociaux - vis-à-vis de la *polis* grecque environnante. A ce moment là encore, ne pas être citoyen d'Alexandrie ne représentait pas un handicap pour les Juifs.¹⁹

Mais dès que l'administration impériale s'installe, la situation change profondément. Même si l'empereur Auguste garantit leurs privilèges antérieurs - comme l'autonomie interne de la communauté ou la liberté religieuse quasi totale -, cela ne change rien dans la dégradation de leur statut général. "Du point de vue romain, les Juifs sont [dorénavant] soit une «association», collegium, soit une «peuplade», populus ou natio", mais en aucun cas "une communauté civique, civitas."²⁰

Exclus du corps des citoyens et soumis à l'impôt personnel, les Juifs d'Alexandrie ne peuvent plus participer ni à la vie des Grecs ni à celle de la cité. Ils se transforment en simples habitants. En même temps, l'animosité à leur égard s'amplifie et les rapports avec les Alexandrins deviennent très tendus. S'attaquer aux

¹⁸Constantine ZUCKERMAN a sérieusement mis en doute l'existence de *"politeuma"* juif à Alexandrie. Il a même qualifié cette dénomination de "historiographic legend". Cf. "Hellenistic «politeumata» and the Jews. A Reconsideration" dans *Scripta Classica Israelica* 8-9, 1985-1988, p. 171-185.

¹⁹"... in the <u>Ptolemaic period</u> when the poll-tax was nonexistent, the question was entirely absent from the agenda; at any rate, it was neither acute nor painful." V. TCHERIKOVER: *Hellenistic civilization and the Jews*, Philadelphia, 1961, p. 326.

²⁰Cf. J. MELEZE-MODRZEJEWSKI: "Splendeurs grecques et misères romaines: les Juifs d'Egypte dans l'Antiquité" dans *Histoire des Juifs du Nil*, Paris, 1990, p. 37-38.

Juifs est, dorénavant, une manière indirecte de s'en prendre au pouvoir romain. Toutefois, pendant plus d'un demi-siècle, il n'y a pas eu de heurts particuliers.

La communauté juive, dirigée par son propre sénat²¹ - gérousia - développe même une société parallèle et particulière.²² Les écrits de Philon et de Josèphe révèlent l'existence d'une catégorie de Juifs riches et influents à Alexandrie, dont la famille de Philon est un exemple éloquent.²³ Mais la majorité exerce une gamme des professions assez étendue.²⁴ "Philon fait état de cinq catégories sociales distinctes."²⁵ Tout d'abord, il mentionne les poristai pour désigner, semble-t-il, les banquiers. Ensuite, il parle de naukleroi - armateur - et d'emporoi - marchand au sens large du terme. Selon Starobinski-Safran, ces trois groupes sociaux formaient "la couche aisée et la couche moyenne de la population juive d'Alexandrie". Pour ce qui est des classes «populaires», Philon désigne les technitai - artisans - et les georgoi - paysans.²⁶ En dernier lieu, il y a la couche pauvre de la population juive que de toute évidence notre auteur ignore.

Il en résulte qu'au début le manque de droits politiques n'entrave ni l'épanouissement ni la prospérité des Juifs d'Alexandrie. Les nombreuses synagogues disséminées dans tous les quartiers de la ville²⁷ témoignent de leur bienêtre matériel, et celle du "Delta" fait leur fierté. D'après Rabbi Yehouda ben Ilaï,

²¹Faveur remarquable d'Auguste à l'égard des Juifs et qui a été refusé aux Grecs d'Alexandrie. Cf. Philon: *In Flaccum* 80 (Paris, 1967).

²²D'après A. KASHER "the fact that the Jewish community of Alexandria had an establishment separate from that of the *polis* is indicated by a number of points reported by Philo". *The Jews in Hellenistic and Roman Egypt*, Tübingen, 1985, p. 253. Les éléments de cette société parallèle sont l'existence 1° - de l'ethnarque ou génarque (In Flaccum 74); 2° - de la gérousia (In Flaccum 74 et 80); 3° - d'archontes (In Flaccum 76, 80 et 117); 4° - des institutions d'enseignement indépendantes de *polis*; et 5° - des synagogues protégées par l'administration centrale; cf. ibid., p. 253-258.

²³Son frère, Caius Iulius Alexander, était alabarque (percepteur des taxes) d'Alexandrie. Son neveu (le fils aîné de l'alabarque), Tiberius Iulius Alexander, "devint préfet d'Egypte en 66-69 ap. J.-C., sous Néron, et eut à réprimer une insurrection juive à Alexandrie; il avait été épistratège de Syrie en 41, procurateur de Judée en 45 et devait commander en second l'armée romaine lors du siège de Jérusalem en 70". cf. BERNAND, op. cit., p. 249. Pour le préfet voir aussi A. BARZANO: "Tiberio Giulio Alessandro, prefetto d'Egitto" dans Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, Teil II.: Principat, Band 10.1, Berlin - New York, 1988, p. 518-581.

²⁴Cf. STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 53.

²⁵Ibid., p. 54.

²⁶Cf. ibid., p. 54-55; Philon: In Flaccum 57.

²⁷Cf. Philon: Legatio ad Caium 132 (Paris, 1972).

"qui n'a pas vu le double portique (diplè stoa) d'Alexandrie, n'a jamais vu la splendeur d'Israël de sa vie".28

Il n'en demeure pas moins "qu'une partie des Juifs cherchaient ardemment à obtenir la citoyenneté alexandrine".²⁹ D'autant plus qu'elle seule permettait l'entière participation à la vie des Grecs. Dès lors, nous arrivons à l'épineuse question de la période romaine: les Juifs, comme collectivité, ont-ils possédé ou non la citoyenneté? Si son obtention à titre individuel est généralement admise,³⁰ pour ce qui est de la communauté, une réponse négative prévaut parmi les scientifiques.³¹ Philon, figure emblématique du judaïsme alexandrin,³² n'affirme pas non plus les droits civiques des Juifs.³³ A ce sujet, il se contente d'expressions

²⁸Talmud de Jérusalem, Soukka V, 1, 55a. Op. cit. dans J. MELEZE-MODRZEJEWSKI: Les Juifs d'Egypte de Ramsès II à Hadrien, Paris, 1991, p. 80.

²⁹STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 62. Voir aussi le papyrus *BGU 1140*, "... a petition presented to the prefect by a certain Helenos in 5/4 B.C., on which the original description of the petitioner as an «Alexandrian» has been altered to «a Jew from Alexandria»". E. M. SMALLWOOD: *The Jews under Roman Rule...*, op. cit., p. 229. Voir également A. KASHER: "The Jewish attitude to the Alexandrian gymnasium in the first century A. D." dans *American Journal of Ancient History* 1, 1976, p. 149. Dernièrement, A. KASHER, dans *The Jews in Hellenistic and Roman Egypt* (Tübingen, 1985), a émit la thèse selon laquelle la communauté juive (*isopoliteia*) recherchait non pas l'acquisition individuelle du droit de cité, mais l'obtention de l'égalité avec la *polis* grecque. Ainsi, elle aurait visé à dépendre directement du pouvoir central, tandis que la cité d'Alexandrie se souciait de faire prévaloir son autorité sur tous les habitants, y compris les Juifs. Il nous semble que l'auteur se penche sur un problème généralisé qui, à l'époque, dans un contexte juridique romain, n'existait pas réellement. Alexandrie n'avait pas de sénat.

³⁰Selon certains savants, la famille de Philon aurait bénéficié de la citoyenneté alexandrine. Pour d'autre, par contre, il s'agissait de la citoyenneté romaine. Voir STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 61, n. 72.

³¹Cf. H. I. BELL: Egypt from Alexander the Great to the Arab Conquest, Oxford, 1948, p. 52; V. TCHERIKOVER: Hellenistic civilization..., op. cit., p. 312-328; Idem.: "Prolegomena" dans Corpus papyrorum judaicarum. Vol. I., Cambridge (Mass.), 1957, p. 39-41; P. M. FRASER: Ptolemaic Alexandria. Vol. I, Oxford, 1972, p. 54-58; C. PREAUX: "Les étrangers...", op. cit., p. 158-165; Carlos LEVY: "L'antijudaïsme païen: essai de synthèse" dans De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain (V. Nikiprowetzky), Lille, 1979, p. 56-59.

³²Selon Eusèbe de Césarée "parmi ceux qui étaient alors illustres par leurs fonctions à Alexandrie, il n'était inférieur à personne". *Histoire Ecclésiastique* II, 4, 2 (SC 31, Paris, 1952).

³³Cf. KASHER: The Jews in Hellenistic and Roman Egypt, Tübingen, 1985, p. 234.

générales et vagues tout en les désignant de katoikoi («résidents»), terme qui ne s'applique pas, à coup sûr, aux citoyens.³⁴

En définitive, V. Tcherikover distingue parmi les Juifs 3 statuts juridiques différents:

- 1° les citoyens d'Alexandrie, assimilés, plus ou moins, par la polis,
- 2° ceux qui ont infiltré le corps des citoyens d'une manière nonautorisée (plus nombreux pendant la période de transition à l'époque romaine), et
 - 3° la «masse» ou les membres ordinaires de la communauté.35

2. "Les années de lutte"36

Après une longue période de tranquillité, rendue possible par l'attitude bienveillante de Rome à l'égard des Juifs, de violents troubles éclatent à Alexandrie. Au moment où le philhellène Caligula accède au pouvoir impérial (en 37 ap. J.-C.), le préfet d'Egypte, A. Avillius Flaccus, 37 permet à l'animosité des Alexandrins de se manifester librement à l'encontre de la communauté juive. 38 L'occasion est donnée par l'arrivée d'Hérode Agrippa en ville. Ce petit-fils d'Hérode le Grand et ami intime de Caligula était en route vers la tétrarchie qu'il avait récemment obtenue de l'Empereur. Mais l'accueil triomphal que les Juifs lui réservent irrite la population grecque d'Alexandrie. Celle-ci finira par le prendre pour objet de sa dérision, ce qui constitue de même une offense à l'Empereur lui-même. Par peur de représailles, les Alexandrins se déchaînent: les synagogues sont prises pour cibles et on y place des statues de l'Empereur; la population juive est refoulée dans le quartier "Delta" et le désordre tourne en «pogrom». Lorsque le préfet intervient, c'est encore pour accabler les Juifs. Selon le témoignage de Philon:

³⁴Cf. Philon: *In Flaccum* 172 et 78-80.

³⁵Cf. TCHERIKOVER: Hellenistic civilization..., op. cit., p. 327-328.

³⁶Cf. STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 63-71; BERNAND, op. cit., p. 250-256.

³⁷31/32 - 38 ap. J.-C.

³⁸Voir Miriam PUCCI BEN ZEEV: "New perspectives on the Jewish-Greek hostilities in Alexandria during the reign of emperor Caligula" dans *Journal for the Study of Judaism in the Persian*, *Hellenistic and Roman Period* 21, 1990, p. 227-235.

"... alors que des simples Juifs d'Alexandrie ont été frappés avec les instruments réservés aux hommes libres et aux citoyens, toutes les fois où ils avaient paru mériter un châtiment corporel, leurs archontes, leur gérousia dont le titre implique à lui seul âge et honneur, dans cette circonstance précise, ont été moins bien partagés que leurs administrés, et traités comme les plus obscurs des Egyptiens coupables des plus grands crimes."³⁹

En réalité, la persécution des Juifs ne cesse qu'après l'arrestation du préfet Flaccus. Au fond, on peut se demander si le motif de toutes ces violences était vraiment les ambitions politiques de la communauté juive? Ont-elles jamais existé? Il paraît beaucoup plus probable que la situation pourrissait déjà depuis un moment (sinon, dès l'arrivée des Romains) et que l'hostilité des Alexandrins - due, avant tout, aux privilèges des Juifs - ait pu se manifester d'une telle manière à cause de la faiblesse et du concours du pouvoir central, en l'occurence celui du préfet.

Une fois le calme revenu, une délégation juive, avec Philon à sa tête, est envoyée auprès de l'empereur.⁴⁰ Les Alexandrins, à leur tour, dépêchent également une ambassade dirigée par le grammairien Apion, ennemi de longue date des Juifs. Mais les questions sont encore en suspens quand Caligula est assassiné.⁴¹ Dès que la nouvelle de l'avènement au trône de Claude parvient à Alexandrie, les Juifs reprennent confiance. "Ils prennent soudain les armes et, avec les secours reçus de leurs coreligionnaires d'Egypte et de Palestine, se lancent à l'attaque de la population grecque de la ville. Les Romains mettent fin à cette insurrection armée."⁴² Des ambassades partent de nouveau à Rome. Cette fois-ci, les choses tournent mal pour les Alexandrins. Deux de leurs dirigeants, Isidore et Lampon pour des raisons plus personnelles⁴³ - sont condamnés par le tribunal impérial et exécutés.⁴⁴ Finalement, l'empereur règle les problèmes par la fameuse *Lettre de*

³⁹Philon: In Flaccum 80.

⁴⁰Voir Philon d'Alexandrie: *Legatio ad Caium*. Introduction, traduction et notes par André Pelletier, Paris, 1972.

⁴¹janvier 41 ap. J.-C.

⁴²STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 68. Voir aussi Flavius Josèphe: Antiquités XIX, 278-279.

⁴³"Deux amis personnels de Claude ont été mis à mort sous [Caligula], à la suite d'accusations portées contre eux par Isidore!" STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 69.

⁴⁴Cf. ibid., p. 69, n. 121.

Claude aux Alexandrins⁴⁵, où il fait très nettement la différence entre les deux populations de la cité.

"Ainsi, une fois de plus j'adjure les Alexandrins de se comporter avec douceur et humanité envers les Juifs, qui, depuis si longtemps, habitent la même ville qu'eux, de ne gêner aucune des pratiques traditionnelles par lesquelles ils honorent la divinité et de leur permettre de se conformer à leurs coutumes, comme elles existaient au temps du divin Auguste et telles que moi-même, après avoir entendu les deux parties, je les ai confirmées. Et d'autre part, je commande formellement aux Juiss de ne point chercher à augmenter leurs anciens privilèges, de ne point s'aviser, à l'avenir - ce qui ne s'était jamais vu auparavant - d'envoyer une ambassade en concurrence avec la vôtre, comme si vous habitiez deux villes différentes, de ne point chercher à s'immiscer dans les concours organisés par les gymnasiarques ou par le cosmète, mais de se contenter de jouir de leurs propres revenus, et, habitants d'une ville étrangère, de profiter de l'abondance de tous les biens de la fortune, enfin de s'abstenir d'inviter ou de faire venir par eau des Juifs de la Syrie ou de l'Egypte, ce qui m'obligerait à concevoir de plus graves soupçons. Sinon, je les châtierai de toutes manières comme des gens qui provoquent une épidémie pour le monde entier. Si, renoncant à ces excès, vous consentez à vivre les uns à côté des autres avec douceur et humanité, de mon côté je continuerai à témoigner mon ancienne bienveillance envers votre cité, qui, depuis le temps de mes ancêtres nous a été chère. "46

En résumé, si Claude confirme "les anciens privilèges des Juifs et leur garantit la libre pratique de leur culte" 47, il clarifie aussi leur statut qui serait devenu

⁴⁵Cf. H. I. BELL: Jews and Christians in Egypt, London, 1924, p. 1-37; I. VARSAT: Les Juifs dans l'Egypte grecque et romaine (Thèse), Paris, 1975, p. 226-265; A. KASHER: "Les circonstances de la promulgation de l'édit de l'empereur Claude et de sa Lettre aux alexandrins (41 ap. J.-C.)" dans Semitica 26, 1976, p. 99-108. Pour une littérature à ce sujet voir Corpus papyrorum judaicarum. Vol. II. (Ed. by Tcherikover - Fuks), Cambridge (Mass.), 1960, p. 36-37. Pour le texte voir ibid., p. 37-55.

⁴⁶Philon: *In Flaccum*. Introduction, traduction et notes par André Pelletier, Paris, 1967, p. 36-38. ⁴⁷STAROBINSKI-SAFRAN, op. cit., p. 69.

un peu flou avec le temps en raison de leur situation sociale favorable. Dorénavant, toute tentative d'intégration est vouée à l'échec et l'écart se creuse entre la communauté juive et les Alexandrins. D'après Flavius Josèphe, "il y avait continuellement des heurts entre eux et les Grecs et les gouverneurs avaient beau punir chaque jour bien des membres des deux communautés".⁴⁸

Un incident plus tragique éclate en 66, année de la grande révolte de Judée. Dans l'amphithéâtre, les Juifs se mêlent aux Alexandrins en train de débattre sur l'ambassade à envoyer à Néron. Quand ils les aperçoivent, les Grecs les traitent "d'ennemis et d'espions". Ils en attrapent trois, avec l'intention "de les brûler vifs". La communauté juive s'insurge. Finalement, le préfet Tiberius Iulius Alexander - neveu de Philon - "lâche contre eux les deux légions romaines stationnées en ville" et écrase la rébellion. Le quartier "Delta", où la grande majorité des Juifs est parquée depuis le temps de Claude, est mis à sac et Josèphe avance le chiffre, sans doute exagéré, de 50.000 victimes. 49 Mais, contrairement à nos attentes, la gerousia juive reste fidèle à Rome. A tel point, qu'à son instigation, la communauté livre six cents sicaires, rescapés de Palestine, aux Romains. Il faut aussi reconnaître que la classe supérieure a certainement échappé à la répression.

La conséquence de la débâcle palestinienne et de la destruction du Temple de Jérusalem (70 ap. J.-C.) est l'introduction du "didrachmon" ou "Fiscus Judaicus" particulière faisait ressortir davantage leur différence au sein de la société. A Alexandrie, elle était particulièrement humiliante, car même les citoyens y étaient astreints. Mais, paradoxalement, cette taxe fiscale constituait une sorte de pont dans la division interne, sociale, culturelle et politique de la communauté juive. Elle favorisa l'émergence d'une entité ethnique⁵¹, qui est pour beaucoup dans la fin tragique des Juifs en Egypte et à Alexandrie. Car "la communauté juive" n'y est pas "morte de sa belle mort. Elle a péri dans la tourmente de la révolte qui vers la fin du règne de Trajan a dressé contre le pouvoir romain les Juifs de Cyrène, d'Egypte et de Mésopotamie". ⁵²

⁴⁸Guerre des Juifs 489 (Paris, 1980, p. 91).

⁴⁹Cf. ibid., 490-498 (p. 92-93). Voir aussi BERNAND, op. cit., p. 253-254.

⁵⁰D'après M. PUCCI "la tassa era imposta a tutti gli ebrei, uomini, donne e bambini, dal 3° al 60° anno di età, compresi gli schiavi e i liberti appartenenti alla famiglia". *La rivolta ebraica al tempo di Traiano*, Pisa, 1981, p. 18.

⁵¹Cf. ibid., op. cit., p. 19.

⁵²J. MELEZE-MODRZEJEWSKI: "ΙΟΥΔΑΙΟΙ ΑΦΗΙΡΗΜΕΝΟΙ. La fin de la communauté juive d'Egypte" dans *Symposion 1985*, Köln, 1989, p. 337.

Pour ce qui est de la période allant de 70 jusque vers 115 ap. J.-C., lorsque la grande révolte sous Trajan éclate, nos informations manquent. Mais la situation a dû se gâter très sérieusement pour que l'émeute dégénère rapidement en une véritable guerre. D'après John J. Collins, le Livre V des "Oracles sibyllins" (écrit probablement au début du IIe siècle ap. J.-C.) témoigne de cette détérioration des relations et reflète l'hostilité des Juifs à Rome. Pour mater la révolte en Egypte, l'empereur est même obligé d'envoyer un commandant - Marcius Turbo - chargé spécialement des opérations à la tête d'importants contingents militaires, car les forces sur place ne tiennent pas tête à l'acharnement des Juifs. Il en vint à bout seulement en 117 et encore après de violents combats. Pour en avoir l'illustration, il suffit de penser à la version arménienne de la chronique d'Eusèbe, selon laquelle les Juifs auraient même détruit Alexandrie. 55

Le résultat de cette révolte (ou "tumultus iudaicus") fut, de toute évidence, dramatique. Comme si la destruction de "la synagogue principale de la ville, «très grande et très renommée⁵⁶» et appelée «la gloire d'Israël»"⁵⁷, proie des flammes, voulait également indiquer la fin de la communauté juive - d'Egypte et d'Alexandrie - et de la diaspora hellénisée. A en croire Appien d'Alexandrie, témoin oculaire de cette révolte, ⁵⁸ il a vu Trajan "exterminer la nation juive en Egypte". ⁵⁹

⁵³Voir L. W. BARNARD: "Judaism in Egypt A. D. 70-135" dans Studies in the apostolic fathers and their background, Oxford, 1966, p. 41-55.

⁵⁴Cf. COLLINS: "Sibylline Oracles" dans *The Anchor Bible Dictionary*. Vol. 6., New York - London - etc., 1992, p. 4.

⁵⁵Pour la révolte voir BERNAND, op. cit., p. 254-256; J. MELEZE-MODRZEJEWSKI: Les Juifs d'Egypte de Ramsès II à Hadrien, Paris, 1991, p. 161-167; M. PUCCI: La rivolta ebraica al tempo di Traiano, Pisa, 1981, p. 50-72. Voir aussi J. MELEZE-MODRZEJEWSKI: "Trajan et les Juifs" dans Problèmes d'histoire du christianisme 17, 1987, p. 7-31.

⁵⁶ Cf. Philon: Leg. ad Caium, 20.

⁵⁷A. M. RITTER: "De Polycarpe à Clément: aux origines d'Alexandrie chrétienne" dans *Alexandrina*... Mélanges offerts au P. Claude Mondésert, Paris, 1987, p. 165.

⁵⁸D'après V. A. TCHERIKOVER la seule raison de ce mouvement - disons-nous suicidaire - partie de Cyrène était son caractère messianique. Cf. "Prolegomena", op. cit., p. 90. Pour la révolte juive en Egypte voir: Ibid., p. 86-93; Corpus papyrorum judaicarum. Vol. II., Edited by V. A. Tcherikover and Alexander Fuks, Cambridge (Mass.), 1960, p. 225-260; M. PUCCI: "La rivolta ebraica in Egitto (115-117 d.C.) nella storiografia antica" dans Aegyptus 62, 1982, p. 195-217; A. FUKS: "The Jewish Revolt in Egypt (A.D. 115-117) in the light of the papyri" dans Aegyptus 33, 1953, p. 131-158; E. M. SMALLWOOD: The Jews under Roman Rule from Pompey to Diocletian, Leiden,

L'auteur moderne Colin Henderson Roberts, sur la base d'arguments papyrologiques, partage également cet avis.⁶⁰

Quoi qu'il en soit de cette affirmation, la disparition des Juifs dans le pays du Nil est certaine. Le "Gnomon de l'Idiologue", un recueil de dispositions législatives et fiscales datant du milieu du second siècle ap. J.-C., les ignore totalement. Dorénavant, les Juifs seront quasi inexistants et pour longtemps, dans la grande métropole méditerranéenne.⁶¹ La communauté juive cédera donc la place à la communauté chrétienne qui émerge de cet événement tragique en continuation de la rencontre du judaïsme et de l'hellénisme à Alexandrie. Le groupe des Juifs et des Grecs, aisés et cultivés, qui a rendu cette rencontre possible, tout comme il a accueilli l'implantation du christianisme, léguera à ce dernier (plus particulièrement à Clément et à Origène⁶²) les oeuvres et l'esprit de Philon avec la Septante qui sera désormais plus spécifiquement chrétienne. Mais cela est, de toute évidence, un autre moment de l'histoire de cette belle, célèbre et élégante métropole de la Méditerranée qu'était et que restera pour toujours, *Alexandrie la Grande*.

1bis, Quai St. Thomas 67081 - Strasbourg Attila JAKAB

^{1976,} p. 393-412. Voir aussi T. D. BARNES: "Trajan and the Jews" dans *Journal of Jewish Studies* 40, 1989, p. 145-162.

⁵⁹Appien: Bell. civ. II, 90, 380. Op cit. dans MELEZE-MODRZEJEWSKI: "ΙΟΥΔΑΙΟΙ ΑΦΗΙΡΗΜΕΝΟΙ..., p. 358, n. 88.

⁶⁰"From the two hundred and twenty years between 117 and 337 only forty-four documents with allusions to Jews are know, a figure that contrasts with nearly three hundred for the first one hundred and fifty years of Roman rule. It is precisely when the evidence for Judaism grows scarce that that for christianity begins to appear." ROBERTS: *Manuscript, Society and Belief in Early Christian Egypt*, London, 1979, p. 58.

⁶¹A. MEHAT remarque avec justesse, au sujet des *Stromates* de Clément d'Alexandrie, le paradoxe "d'une oeuvre conçue dans la plus juive des villes de l'Empire romain, [d'où] les Juifs semblent presque absents". *Etude sur les «Stromates» de Clément d'Alexandrie*, Paris, 1966, p. 397.

⁶²Les figures les plus marquantes du christianisme alexandrin à la fin du second et le premier quart du troisième siècle.